

GMBI Acte 2

Les recettes des collectivités locales lourdement impactées !

Dans un rapport publié le 23 janvier 2025, la Cour des comptes a dénoncé le fiasco prévisible du projet « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) et son surcoût pour les finances publiques de l'État. Entre dépassement de budget et remboursements des erreurs, il représente plus de 1,4 milliards d'euros.

En dépit des alertes réitérées par les organisations syndicales et en particulier par Solidaires Finances Publiques, la direction générale des finances publiques dirigée à l'époque par Jérôme Fournel a choisi, pour répondre à la commande politique, d'engager une campagne qui, dès le départ, ne pouvait aller que dans le mur.

Cette catastrophe industrielle n'a toutefois pas que des conséquences pour le budget de l'État. Elle en a également pour celui des collectivités locales. Alors que le Gouvernement leur demande un effort de 2,2 milliards d'euros, il serait bon que les ressources qui leur reviennent leur soient versées.

Solidaires Finances Publiques a estimé l'impact financier des dysfonctionnements de GMBI sur les collectivités locales.

**Une conférence de presse est organisée le mercredi 29 janvier à 10H00
au siège du syndicat national de Solidaires Finances Publiques
80 rue de Montreuil 75011 Paris**